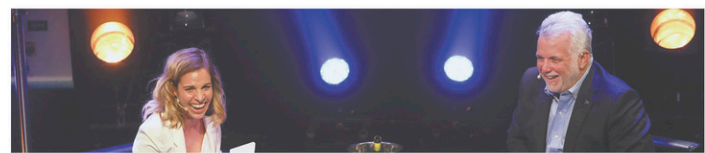


LEDEVOIR



ACTUALITÉS

Une heure avec « Philou » | A 3

2

CAHIER

SPORTS

La France bat la Belgique et accède à la grande finale en Coupe du monde de soccer | B 1



Kanata fera-t-elle aussi scandale?



Robert Lepage signera la mise en scène de *Kanata*, une relecture de l'histoire du Canada et des rapports entre Blancs et autochtones, que lui a confiée le Théâtre du Soleil, à Paris. La pièce sera d'abord jouée en France, en décembre, et traversera de ce côté de l'Atlantique en 2020. Après la polémique entourant *SLÁV*, il faudra voir quel accueil sera fait à la pièce. À lire en page B 8.

DAVID LECLEC

III OTAN

Trump a raison de se plaindre de ses alliés, selon deux experts

MARIE VASTEL
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

Nouveau sommet, nouvelles tensions provoquées par les attaques de Donald Trump contre ses alliés. Mais cette

fois-ci, au sommet de l'OTAN qui se réunit cette semaine à Bruxelles, les remontrances du président américain seront justifiées, selon des experts en matière de défense.

« Les États-Unis ont raison d'être contrariés », tranche Elinor Sloan, de l'Université Carleton. « C'est un enga-

gement que le Canada avait promis de respecter — tout comme ses alliés — et qu'il n'a visiblement aucunement l'intention de tenir », renchérit David Perry, de l'Institut canadien des affaires mondiales.

VOIR PAGE A 4 : TRUMP

III SANTÉ

Vaincre la peur des représailles

Une action collective telle que celle déposée contre les CHSLD permet aux plus vulnérables de se défendre contre les mauvais traitements

ANDRÉANNE CHEVALIER
LE DEVOIR

L'action collective contre les CHSLD pour maltraitance, dont la requête d'autorisation a été déposée vendredi, permettra à chaque usager des centres d'hébergement de soins de longue durée qui s'estime victime de mauvais traitements de dénoncer sa condition, sans peur de représailles.

Un usager qui ose parler de certains mauvais traitements qu'il reçoit peut en subir des conséquences, ont soulevé tant Daniel Pilote, codemandeur et personne désignée pour représenter les usagers de la requête, qu'ont déposée M^{re} Paul G. Brunet, président du Conseil pour la protection des malades (CPM), et M^{re} Philippe Larochelle.

« Personne n'en parle, personne ne se plaint, parce que, quand on est dans une position vulnérable, on ne veut surtout pas déplaire à la personne qui nous prodigue des soins », a affirmé M^{re} Brunet en conférence de presse mardi. « Ça peut [passer] par la mauvaise humeur de la personne qui donne les soins », a témoigné M. Pilote, atteint de dystrophie musculaire, qui vit depuis quatre ans en CHSLD. « Il n'y a pas de procédure plus appropriée que l'action collective » dans ce type de situation, a déclaré M^{re} Larochelle.

Des conditions inacceptables

Certaines situations que vivent les résidents de CHSLD sont « épouvantables et inacceptables ». « Combien d'actions ça va prendre pour que les odeurs nauséabondes [de couches souillées] cessent ? » a dénoncé M^{re} Brunet.

VOIR PAGE A 2 : REPRÉSAILLES

On espère qu'en lançant la procédure, on verra des changements immédiats dans le réseau de santé

M^{re} PHILIPPE LAROCHELLE



INDEX

Avis légaux..... B4
Culture..... B7
Décès..... A5
Économie..... B5
Éditorial..... A6
Grille TV..... B7
Idées..... A7
Météo..... B6
Monde..... B3
Mots croisés..... B6
Petites annonces..... A5
Sports..... B1
Sudoku..... B6

III HISTOIRES DE POLICES

Futura, du Bauhaus jusqu'aux étoiles

Les polices de caractères ont souvent une histoire étonnante, dans laquelle s'entremêlent enjeux graphiques, économiques et sociopolitiques. Premier texte d'une série estivale consacrée à ce sujet.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR



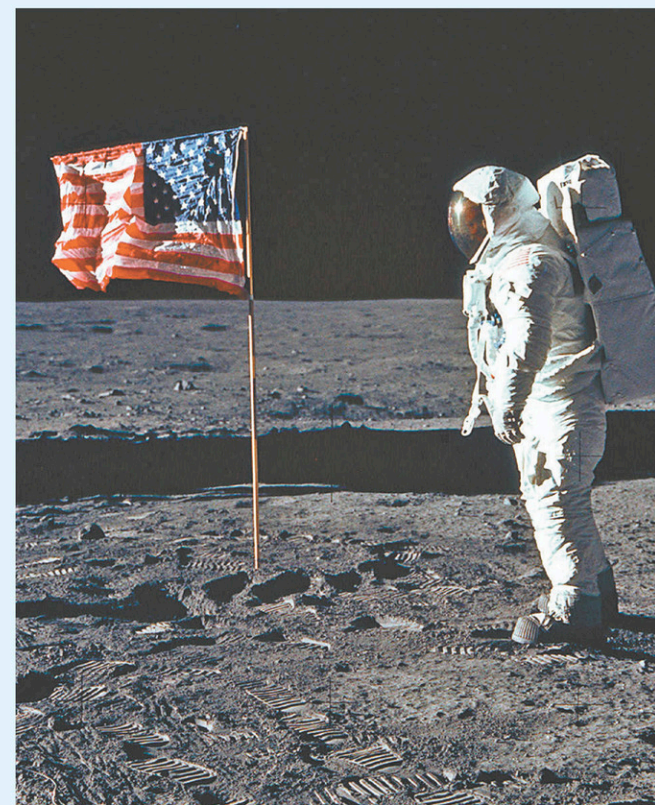
Avant même l'invention du four à micro-ondes ou du stylo-bille, une fonte futuriste voyait le jour, aspirant à incarner la modernité en toutes lettres. Habilement

nommée Futura, la police volontairement avant-gardiste réussit son pari en bouleversant les codes de la typographie, et elle ira jusqu'à porter le message de la présence humaine sur la Lune. Pas mal pour une création de 1927!

Omniprésente dans les publicités, Futura, devenue l'égérie typographique de marques emblématiques, est partout. On ne la remarque plus, tant son style a fait école, devenu classique sans l'être vraiment. Pourtant, la police a eu l'effet d'une petite bombe dans le monde de la typographie il y a plus de 90 ans.

Son créateur, le graveur allemand Paul Renner, un adepte du Bauhaus et émule de l'architecte Ludwig Mies van der Rohe, décidait, après avoir

VOIR PAGE A 3 : POLICES



En 1969, la NASA a choisi Futura pour la plaque commémorant le passage de la mission Apollo 11 sur la Lune. NASA / AGENCE FRANCE-PRESSE

CHSLD, LA BATAILLE EST ENGAGÉE

D'une controverse à l'autre

Quatre enjeux qui ont fait réagir la population — ou le gouvernement — au fil des ans

Des « patates en poudre »

Elles sont devenues le symbole des conditions de vie des résidents de CHSLD, mais aussi des conséquences des restrictions budgétaires, ces « patates en poudre » servies lors des repas dont les coûts moyens avoisinent les deux dollars. Elles ont aussi été synonymes de pressions politiques, assez fortes pour que le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, révisé l'offre alimentaire des CHSLD à l'automne 2016. Reste que l'abandon du bacon, du chou-fleur ou du veau dans certains établissements aux budgets serrés a permis d'illustrer les impacts des compressions budgétaires sur les personnes vulnérables, dont s'était inquiétée la protectrice du citoyen dès le lancement de la réforme Barrette, en 2014.

Le bain hebdomadaire

En 2015 et 2016, les médias ont mis au jour les histoires de résidents de CHSLD devant se tourner vers un « marché noir » de bains ou le sociofinancement afin d'obtenir plus que le bain hebdomadaire auquel ils avaient droit. S'il a d'abord défendu la méthode du nettoyage à la débarbouillette, le ministre Barrette s'est finalement résigné, en 2017, à permettre aux résidents qui le souhaitent d'obtenir un second bain hebdomadaire. Des allégations concernant des « quotas de couches », qui auraient contraint les employés à ne changer les culottes d'incontinence qu'au moment où celles-ci sont pleines, ont par ailleurs été démenties par une enquête de la protectrice du citoyen, en 2017.

De longs délais d'attente

En septembre 2017, la protectrice du citoyen, Marie Rinfret, a qualifié le manque de places dans les CHSLD de « criant », en plus de constater une « augmentation des délais d'attente » et un « resserrement des critères d'admissibilité ». Elle a déploré l'« effet domino » de cette pénurie de places, qui s'illustre notamment par la surutilisation des ressources intermédiaires — contractuelles — ou les déménagements forcés de prestataires. Le ministère de la Santé ne divulgue pas le délai moyen pour obtenir une place en CHSLD en 2017-2018, avançant que cette information est « non disponible ». En date du 31 mars 2016, 3500 personnes attendaient une place en CHSLD au Québec.

2\$

C'est le coût moyen d'un repas en CHSLD.

À bout de souffle

Délai de six minutes pour nourrir les patients, locaux malpropres, plaies de lit en raison de soins déficients : divers employés et résidents de CHSLD ont dénoncé les conséquences du manque de temps dont disent souffrir les travailleurs de ces ressources d'hébergement. L'action collective déposée par le Conseil de la protection des malades y fait écho en évoquant la « surcharge » et l'épuisement du personnel de CHSLD, tel qu'il a été exposé dans les médias au fil des ans. En mars, devant l'indignation populaire, le ministre Barrette a accepté de lancer des projets-pilotes visant à diminuer les ratios infirmière-patients. En CHSLD, l'objectif est de faire passer le ratio — établi à 50 à 64 patients par infirmière — à 25 à 32 patients.

Le Devoir



Corporation Prêts Hypothécaires Ace

Ace Mortgage Corp.

Depuis 1959

◆ 1^{ère} et 2^{ème} hypothèque :

- Commercial
- Industriel
- Logement multifamilial
- Terrain – Développement

- ◆ Prêt – achat (balance de vente)
- ◆ Financement intérimaire (Bridge financing)
- ◆ Participation – Immeuble à revenu
- ◆ Participation au capital
- ◆ Prêt – \$ 250,000.00 à \$ 15,000,000.00
- ◆ Analyse et réponse rapide
- ◆ Agent protégé

Contact : Aaron Bloom

Téléphone : (514) 731-8585



M^e Philippe Larochelle, M^e Paul G. Brunet, président du Conseil pour la protection des malades, et Daniel Pilote, codemandeur de l'action collective.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Les soins se seraient dégradés depuis deux ans

REPRÉSAILLES

SUITE DE LA PAGE A 1

Sur le site Web de Larochelle avocats, la firme qui porte le dossier, les résidents de tous les CHSLD du Québec (ou leurs proches) peuvent décrire les situations de maltraitance qui les affectent. Ils peuvent aussi cocher parmi la vingtaine de situations ciblées celles qui s'appliquent à eux (par exemple, « je ne suis pas incontinent mais on me force à évacuer dans une couche », « recours abusif aux antipsychotiques », « médication mal gérée » ou « hygiène dentaire insatisfaisante »).

Déjà, d'autres types de problèmes que ceux indiqués dans la requête ont été soumis au groupe par le public. Il n'est pas exclu que l'action soit bonifiée en ce sens, ou que d'autres établissements ou CHSLD privés y soient inclus, a précisé M^e Larochelle.

« On peut faire mieux »

Les problèmes dans les CHSLD sont décrits depuis longtemps. Tout récemment, la question de la chaleur excessive (plus de 30°C) dans les chambres de certains résidents a d'ailleurs été dénoncée.

« Ça fait longtemps qu'on réclame certaines affaires. Nous croyons que les soins et services se sont dégradés depuis quelques années », a affirmé M^e Brunet.

« Depuis deux ans, il y a beaucoup de maltraitance organisationnelle qui se répercute sur les résidents, a fait remarquer Daniel Pilote. Il manque de personnel et les employés sont épuisés. »

« Les gens qu'on représente méritent mieux, a martelé M^e Brunet. La dégradation [des soins] atteint un niveau tel qu'on est rendus à invoquer des droits constitutionnels. Le droit à la sécurité, à l'intégrité de la personne, à la dignité, ce sont des droits constitutionnels qui ne peuvent pas être limités par la loi provinciale qui dit "On vous donne ce qu'on a selon les ressources disponibles". »

« On espère qu'en lançant la procé-

sure, on verra des changements immédiats dans le réseau de santé », a affirmé M^e Larochelle.

Réactions

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a réagi à la requête en soulignant le travail « d'arrache-pied » effectué par les employés des CHSLD. « Jamais un gouvernement n'a investi autant afin d'améliorer la qualité de vie des gens qui y résident. Pensons par exemple à la révision de l'offre alimentaire ou à l'ajout d'un deuxième bain par semaine pour les résidents qui le désirent. »

Le porte-parole du Parti québécois en matière de services sociaux, Dave Turcotte, a dit ne pas être « surpris du tout » par la demande d'action collective. Il a dit souhaiter que le gouvernement Couillard saisisse « l'ampleur de la situation » et agisse le plus rapidement possible.

« Nous allons laisser le processus judiciaire suivre son cours, a indiqué de son côté François Paradis, porte-parole de la CAQ en matière de santé. Cela dit, l'annonce de cette action collective est une autre illustration parfaite des 15 années de laisser-aller libéral. Nos aînés sont totalement ignorés. »

Du côté de Québec solidaire, la porte-parole Manon Massé trouve « préoccupant de voir que les citoyens et citoyennes doivent passer par une poursuite judiciaire pour rappeler le gouvernement à ses responsabilités. C'est une autre preuve de l'échec [de Philippe Couillard et de son ministre de la Santé] à améliorer la vie de milliers de Québécoises et de Québécois. »

La présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec, Nancy Bédard, souhaite que cette procédure « serve d'électrochoc en CHSLD, mais aussi un peu partout dans le système de santé. Le gouvernement a fait la sourde oreille. Il récolte ce qu'il a semé. »

L'autorisation de l'action collective pourrait prendre quelques mois.

Avec Marie-Michèle Sioui

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



Une heure avec « Philou » Couillard

Le premier ministre raffine sa stratégie électorale sur les planches du Zoofest

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

Il a été un « défenseur prudent » au hockey dans sa jeunesse. Il a renoncé à son rêve de devenir archéologue parce que son père trouvait que ça manquait de sérieux. Et il trouve Gaétan Barrette « un peu bourru ».

À deux mois et demi du scrutin d'octobre, Philippe Couillard a joué le jeu d'une entrevue en direct avec l'humoriste Marie-Lyne Joncas, mardi soir au Zoofest à Montréal. Si le premier ministre voulait créer une bonne impression, il peut dire mission accomplie. Les rires ont fusé dans la petite salle du Monument-National durant cette prestation d'une heure.

L'intervieweuse ne connaît rien à la politique — « pour moi, René Lévesque est un boulevard », a-t-elle dit d'entrée de jeu. Elle en a profité pour lancer des questions un peu champ gauche sur un ton familier — elle est passée du vouvoiement au tutoiement et a appelé le premier ministre Philippe, Phil et Philou. Tout cela en sirotant une bouteille de vin blanc avec son illustre invité.

On a appris que Suzanne Pilote, la femme de Philippe Couillard, ne se gêne pas pour critiquer des décisions du gouvernement. Le premier ministre, lui, a été invité à nommer un défaut de son ministre de la Santé : « Mon ami Gaétan, disons qu'il est un peu bourru, a-t-il dit. C'est bien des fois de brasser des choses, mais à un moment donné, il faut laisser reposer, c'est comme la cuisine. »

Parler aux électeurs

En montant sur la scène du Zoofest, le premier ministre cherchait à raffiner son image de personnage un peu froid et distant, estime le politologue Thierry Giasson, de l'Université Laval.

« Cette stratégie de communication est courante. Ça fait partie des figures imposées de la politique. Les politiciens cherchent à s'adresser directement à leur public, sans le filtre des journalistes », dit le professeur au Département de science politique de l'Université Laval et chercheur principal du Groupe de recherche en communication politique.

À deux mois et demi des élections provinciales, Philippe Couillard veut se présenter sous un jour favorable et avoir l'air sympathique, estime ce spécialiste de l'image. Le chef libéral a choisi un spectacle d'humour, quintessence de la culture populaire québécoise, pour passer son message.

S'il tentait de parler directement aux électeurs, Philippe Couillard adopte néanmoins une stratégie de communication tout à fait traditionnelle, loin des populistes de droite, estime Thierry Giasson.



Philippe Couillard a joué le jeu d'une entrevue en direct avec l'humoriste Marie-Lyne Joncas, mardi soir au Zoofest à Montréal.

MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

S'il tentait de parler directement aux électeurs, Philippe Couillard adopte néanmoins une stratégie de communication tout à fait traditionnelle, loin des populistes de droite, estime Thierry Giasson

Il rappelle que le conservateur Doug Ford vient d'être élu premier ministre de l'Ontario en évitant les grands médias d'information, décrits comme des adversaires politiques.

Donald Trump a accédé à la Maison-Blanche avec la même stratégie consistant à s'adresser directement à sa base

électorale, sans passer par les journalistes « corrompus ».

Doug Ford a gagné sans même offrir un autobus de campagne aux médias qui voulaient le couvrir. Il ne répondait pas aux questions des journalistes parce qu'il avait peur de faire dérailler sa campagne. C'est déprimant. J'espère qu'aucun parti ne fera ça au Québec », dit Thierry Giasson.

Le bon docteur

L'humoriste Marie-Lyne Joncas a bien souligné que les journalistes du Québec ne peuvent que rêver de s'asseoir une heure avec le premier ministre.

Les chefs politiques du Québec entretiennent des relations généralement cordiales avec la presse, mais ils ne se

Pour moi, René Lévesque est un boulevard

MARIE-LYNE JONCAS



gèment pas pour utiliser d'autres tribunes considérées comme moins « négatives ». « J'ai eu un beau coup de cœur pour vous », a ainsi dit Marie-Lyne Joncas à « son » député — elle est originaire de Roberval, la circonscription du premier ministre.

Le bon docteur Couillard a eu beau jeu de cultiver son personnage de surdoué, qui a commencé ses études en médecine à 16 ans et qui a sauvé des « centaines » de vies. Mais il a pris soin de préciser qu'il se sent plus utile en politique. Les métiers de médecin et de politicien sont cependant difficiles, a expliqué Philippe Couillard : « La politique, c'est comme la médecine, on traite un patient et la famille est souvent pas contente. »

Futura, prophète hors de son pays

POLICES

SUITE DE LA PAGE A 1

reçu une commande de la fonderie Bauer, de donner naissance à une fonte entièrement tournée vers l'avenir, dépouillée des vestiges du passé. Coup d'éclat : il balaye audacieusement les empattements des lettres et insuffle à ses caractères l'aérodynamisme d'une carlingue effilée, inspiré par l'industrialisation ambiante.

Il travaillera trois ans pour arriver à une version définitive, épurée, tout aussi efficace que rectiligne. Typographie de type « bâton », Futura fait table rase du passé et puise dans l'esthétique du « Less is more » promue par Van der Rohe, père du modernisme. Ses courbes sont inspirées de cercles parfaits, ses angles, de triangles équilatéraux, et ses lettres de bas-de-casse s'élèvent pour flirter avec les majuscules.

Publiée en 1927, Futura fait un tabac, dépasse son aînée Helvetica, en « portée et [en] popularité », incarnant l'utopie du progrès, rapportent Alexandre Dumas de Raully et Michel Wlassikoff dans *Futura, une gloire typographique*.

« J'ai consciemment éradiqué toutes ces petites parties qui s'insinuent dans le design quand la forme s'inspire de

l'écriture », expliquait Renner, dont les propos étaient rapportés dans *Grafik Magazine* en 2005. Le créateur de Futura estime que la police n'a pas à imiter l'écriture manuscrite, comme c'est le cas pour plusieurs autres. Il supprime sciemment toute référence calligraphique de ses créations, même dans les majuscules, notamment dans les boucles du J et du G, simplifiées à l'extrême. Il innove en dotant le E de trois barres d'égale longueur. Le diable est dans les détails, comme on dit.

Honni en son pays

La toute moderne police éblouit à ce point qu'elle est rapidement plagiée. Des concurrents créent des copies aspirant à autant de modernité. Mais son style et son succès font grincer des dents le régime nazi qui, lui, embrasse le retour à la lettre gothique.

Après avoir affiché clairement ses couleurs de gauche et virulemment dénoncé le nazisme, Renner, tout comme l'école du Bauhaus, est honni et devient persona non grata dans son pays. Le régime lui retire son poste à l'Université de Munich en 1933 et l'assigne à résidence.

Même si son créateur est banni, Futura sera prophète hors de son pays. Dès 1938, la fonte est choisie pour illustrer l'exposition que le Musée d'art moderne de New York consacre au Bau-

haus, pour l'ensemble des textes. Elle trouve rapidement preneur en Amérique, terre du progrès, où le New Bauhaus revit à Chicago. Très vite, elle devient l'une des plus utilisées dans les années 1950. En 1958, revers du sort, Volkswagen cristallise son succès en l'adoptant pour son audacieuse publicité « Das Auto », signant le retour et la réhabilitation de la police d'origine teutonne en Allemagne.

Incarnation du futur, la police sera choisie par le réalisateur Stanley Kubrick pour les affiches de ses films 2001: A Space Odyssey et Eyes Wide Shut.

Son modernisme, intemporel, traverse à ce point les époques que la NASA a choisi Futura pour porter le message de l'humanité sur la plaque de commémoration posée sur la Lune par la mission Apollo 11 en juillet 1969.

« Ici, des hommes de la Terre ont pris pied pour la première fois sur la Lune, juillet 1969. Nous sommes venus dans un esprit pacifique au nom de toute l'humanité », clame Futura en toutes lettres au reste de l'univers.

Pour Raphaël Daudelin, designer associé chez Studio FEED, une firme

spécialisée en design graphique et en typographie, Futura et toute sa famille sont devenues au fil des décennies les ambassadrices d'une grande catégorie. Bien qu'elle trahisse aujourd'hui sa date de naissance et son inspiration moderniste, elle peut s'avérer encore très moderne selon le contexte dans lequel elle est utilisée.

« Cette police va toujours exister, même si elle traîne l'esthétique d'une époque. Elle peut très bien être réinterprétée de façon moderne », affirme ce graphiste, qui en apprécie les grasses fortes, comme on dit dans le métier. C'est-à-dire les caractères gras, plus que les lettres minces et longilignes.

Incarnation du futur, la police sera aussi choisie par le réalisateur Stanley Kubrick pour les affiches de ses films 2001: A Space Odyssey et Eyes Wide Shut. Dès ses débuts, IKEA en a fait la police fétiche de son logo planétaire. Son abandon par le géant suédois du meuble en kit pour Verdana, une fonte faite sur mesure par Microsoft pour les supports numériques, a même soulevé un tollé en 2009.

Aujourd'hui, plusieurs marques cultes continuent d'accoler leur image à son classicisme indémodable, de Canal + à Red Bull, en passant par Louis Vuitton, Dolce & Gabbana, Calvin Klein...

FUTURA

Paul Renner travaillera trois ans pour arriver à une version définitive de Futura.

SOMMET DE L'OTAN

« L'OTAN ne survivra pas sans les États-Unis »

TRUMP

SUITE DE LA PAGE A 1

Cet engagement, c'était celui des pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord d'investir l'équivalent de 2 % de leur produit intérieur brut en matière de défense. La cible ne date pas d'hier. Elle était évoquée dès les lendemains de l'attentat du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Mais après l'annexion de la Crimée par la Russie, les partenaires de l'OTAN ont convenu d'y souscrire sur papier.

Quatre ans plus tard, seulement 4 des 29 pays membres la respectent. Une situation qu'ont maintes fois dénoncée les Américains, mais que Donald Trump semble refuser de tolérer encore longtemps.

Cible politique

La cible de 2 % est avant tout politique. Elle ne traduit pas réellement les contributions apportées par chacun, ni leur capacité militaire ou leur volonté de participer aux missions les plus risquées, nuance Elinor Sloan, qui est professeure de relations internationales à l'Université Carleton.

Mais l'objectif n'est pas pour autant uniquement symbolique, insiste-t-elle. Car de tels investissements mènent à un développement des capacités militaires des pays de l'OTAN — ce dont a besoin l'alliance de l'Atlantique Nord. Autrement, les États-Unis continueront de devoir compenser les lacunes de leurs alliés, comme ils l'ont fait en Libye ou en Afghanistan, où leurs partenaires n'avaient pas toutes les aptitudes nécessaires pour mener à bien les missions. « Les États-Unis doivent combler le vide actuellement », fait remarquer M^{me} Sloan, spécialiste de l'OTAN.

Elle prévient que les pays membres n'ont d'autre choix que de prendre acte des doléances de longue date des Américains. « L'OTAN ne survivra pas sans les États-Unis. Historiquement, toute la raison d'être de l'OTAN était de lier les États-Unis et le continent européen pour éviter une troisième guerre mondiale en Europe. »

Or, le président américain a haussé le ton à l'approche du sommet. « Les pays de l'OTAN doivent payer PLUS, les États-Unis doivent payer MOINS. Très injuste ! » arguait-il sur Twitter. Donald Trump a même envoyé une lettre à ses homologues, les sommant d'augmenter leurs budgets et les prévenant qu'autrement, il serait « de plus en plus difficile de justifier, auprès des citoyens américains », que certains pays ne respectent pas leurs engagements.

Justin Trudeau, de passage en Lettonie en route vers Bruxelles mardi, est resté de glace. « Il n'est pas prévu de doubler notre budget de défense », a tranché le premier ministre.

Le Canada à 1,36 %

Si les États-Unis dépensent 3,6 % de leur PIB en matière de défense, seuls trois autres pays dépassent de peu la cible du 2 % — dont le Royaume-Uni.

Le Canada se trouve en milieu de peloton, avec des investissements équivalant à 1,36 % de son PIB. L'Allemagne est l'unique autre grande puissance à se classer derrière le Canada, à 1,24 %. « Ce sont ces deux pays que vise Trump », note Elinor Sloan.

D'autres mesures

Les membres de l'OTAN ont cependant raison, selon elle, de dire que cette mesure n'est pas la seule qui devrait compter. Car le Canada affiche malgré tout le sixième budget de défense en importance, en chiffres absolus, et possède la huitième armée. À titre comparatif, la Grèce figure au deuxième rang du classement des budgets de défense par rapport à son bien plus petit PIB — à 2,38 % —, mais elle n'a pas une grande force déployable rapidement à offrir à l'OTAN.

D'autres notent que les États-Unis déboursent une fortune pour leur défense nationale (près de 686 milliards \$US cette année, contre 29 milliards pour le Canada, selon les chiffres de l'OTAN), mais que ces sommes ne servent pas seulement aux efforts de l'OTAN, mais à se protéger sur plusieurs fronts sur les côtes atlantique, pacifique et au large de l'Alaska. « C'est vrai », convient l'analyste en défense David Perry. « Mais c'est un raisonnement qu'on pourrait appliquer — quoique dans une moindre mesure — à plusieurs autres alliés. » La France, par exemple, doit protéger ses territoires outre-mer dans le Pacifique et les Caraïbes. Elle verse 1,8 % de son PIB à ses budgets de défense, comparativement aux 3,6 % des États-Unis.

Un allié de chaque instant

Le gouvernement de Justin Trudeau martèle que le Canada a bonifié ses dépenses en matière de défense (ce qui ne lui permettra toujours pas d'atteindre le fameux 2 %) et qu'il a en outre été de toutes les missions de l'alliance depuis sa création. « L'OTAN n'a entrepris aucune mission, en tant qu'alliance, sans les États-Unis », fait remarquer Elinor Sloan.

David Perry note de son côté que les contributions du Canada n'étaient pas toujours les plus grosses parmi les alliés. À l'heure actuelle, un millier de soldats canadiens participent aux activités de l'OTAN, tandis que 30 000 soldats américains se trouvent en Europe. « Nous avons mené de bonnes opérations pour l'alliance. Mais je m'inquiète parfois du fait qu'on tombe un peu trop dans l'autocongratulation, dans la mesure où d'autres mènent les mêmes efforts que nous et investissent plus d'argent. »

Elinor Sloan et David Perry s'entendent pour dire que la mesure choisie par l'OTAN pour évaluer les investissements de ses pays membres n'est pas parfaite. Mais les solutions de rechange seraient encore plus complexes et subjectives. « C'est le moindre dénominateur commun sur lequel les partenaires ont réussi à s'entendre », résume David Perry.

Trump bouscule ses alliés avant le sommet de l'OTAN

2400

policiers et 1000 militaires ont été mobilisés en Belgique pour assurer la sécurité durant le sommet de l'OTAN.

CLÉMENT ZAMPA
JEROME CARTILLIER
À BRUXELLES
AGENCE FRANCE-PRESSE

Donald Trump a bousculé mardi ses alliés européens, estimant que sa rencontre avec Vladimir Poutine, la semaine prochaine, pourrait être plus facile que le sommet de l'OTAN mercredi et jeudi à Bruxelles, qui s'annonce tendu.

« Il y a l'OTAN, le Royaume-Uni [...] et il y a Poutine », a énuméré le président américain, des jardins de la Maison-Blanche, avant d'embarquer pour une tournée européenne de plus d'une semaine.

Et de poursuivre : « Franchement, Poutine pourrait être le plus facile de tous. Qui l'aurait pensé... »

M. Trump rencontrera lundi son homologue russe à Helsinki, pour un premier sommet bilatéral historique, quelques jours après une réunion avec ses alliés de l'OTAN, qui s'attendent à être mis sous pression sur le partage des dépenses de défense.

Le président américain n'a de cesse de réclamer aux Européens d'accroître leurs dépenses militaires afin de respecter leur engagement de les porter à

2 % de leur PIB en 2024.

Peu avant son arrivée à Bruxelles, il a, depuis l'avion présidentiel Air Force One, enfoncé le clou, allant jusqu'à suggérer que les pays qui ne respectent pas leurs engagements « remboursent » aux États-Unis, alors que la notion même d'arriérés n'existe pas dans le fonctionnement de l'Alliance.

« De nombreux pays de l'OTAN, que nous sommes censés défendre, non seulement ne tiennent pas leur engagement de 2 %, ce qui est bas, mais depuis des années sont défaillants dans leurs paiements qu'ils ne versent pas. Vont-ils rembourser les États-Unis ? », a tweeté le tempétueux président américain.

Depuis lundi, il prépare le terrain en enchaînant les messages vindicatifs.

« Les pays de l'OTAN doivent payer PLUS, les États-Unis doivent payer MOINS. Très injuste ! », a-t-il lancé mardi avant son départ pour l'Europe. « Ce n'est pas juste pour le contribuable américain. »

Les États-Unis ont assumé un peu moins de 72 % des dépenses de l'OTAN en 2017 : 686 milliards de dollars sur un total de 957 milliards de dollars dépensés par ses 29 membres pour leur défense.



Le premier ministre Justin Trudeau a fait un arrêt en Lettonie, où il est allé saluer les militaires canadiens, avant de se rendre au sommet de l'OTAN, à Bruxelles.

ROMAN KOKSAROV ASSOCIATED PRESS

Le Canada prolonge sa mission en Lettonie

RIGA, Lettonie — Le Canada n'a pas l'intention de doubler son budget de défense, a insisté le premier ministre Justin Trudeau, mardi, malgré les appels répétés de Donald Trump à tous les pays de l'OTAN pour qu'ils atteignent leurs objectifs fixés en 2014. M. Trudeau a qualifié cet objectif de 2 % du produit intérieur brut de « raccourci facile » et d'« instrument limité » pour mesurer l'engagement d'un pays à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

En visitant mardi les troupes canadiennes à la base militaire d'Adazi, près de Riga, la capitale de la Lettonie, M. Trudeau a réitéré la rhé-

torique d'Ottawa : il est toujours possible de mettre plus d'argent dans la défense, mais il faut aussi tenir compte des gestes concrets faits par les différents partenaires de l'OTAN.

Le premier ministre avait confirmé plus tôt mardi que la participation du Canada à la mission de l'OTAN en Lettonie serait prolongée de quatre ans, jusqu'en 2023. De plus, le nombre de militaires consacrés à cette mission sera augmenté de 85, pour atteindre 540 soldats. Le premier ministre Trudeau a fait ces annonces mardi à Riga après sa rencontre avec son homologue letton, Maris Kucinskis. La Presse canadienne






Découvrez le Bas-Saint-Laurent à vélo, du 4 au 10 août !

Roulez sur un parcours grandiose dans le Bas-Saint-Laurent, avec le grand air du fleuve qui s'ouvre vers l'Atlantique. Beau parcours, bonne bouffe et le chef Jean Soulard à titre d'ambassadeur de la 25^e édition. Voilà une recette gagnante pour des vacances réussies !

en partenariat avec



RÉSERVEZ »

veloquebecvoyages.com
 514 521-8356 | 1 800 567-8356, poste 506



Titulaire d'un permis du Québec

III HAÏTI

Une première victime politique

« Les émeutes n'auraient pas pris une telle ampleur si le terreau ne s'y prêtait pas », estime l'écrivaine Yanick Lahens

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
LE DEVOIR

Les violentes manifestations déclenchées par la décision (suspendue depuis) du gouvernement haïtien de hausser les prix des carburants a fait une première victime politique : le ministre de la Communication et de la Culture a en effet annoncé sa démission du gouvernement mardi.

Guyler C. Delva — journaliste de métier — a confirmé par Twitter qu'il « présentera [au président Jovenel Moïse sa] démission dans les prochaines heures ». Il sera resté en poste moins de quatre mois. M. Delva a néanmoins réitéré sa conviction selon laquelle le président a une « vision extraordinaire pour ce pays ».

Même s'il s'agissait d'un message forcément bref, plusieurs ont noté que Guyler C. Delva n'a pas soufflé mot du premier ministre Jack Guy Lafontant dans son tweet. M. Lafontant est la cible des critiques les plus vives pour sa gestion d'un dossier qui a mis sens dessus dessous la capitale depuis vendredi — et fait au moins quatre morts.

Mardi, le vice-président de l'Assemblée nationale, Gary Bodeau, a demandé publiquement que M. Lafontant cède sa place et retourne pratiquer la médecine. « C'est un grand médecin. La nation lui sera reconnaissante. Mais comme premier ministre, il a fait son temps. » Le président Moïse n'échappe pas non plus aux appels à la démission.

Ceci parce que le gouvernement a annoncé discrètement vendredi après-midi une augmentation soudaine des prix de l'essence (38 %), du diesel (47 %) et du kérosène (51 %). Ces hausses, qui découlent d'une entente avec le Fonds monétaire international (FMI), devaient entrer en vigueur dès samedi.

Le premier ministre a toutefois annoncé la suspension de la mesure au plus fort des manifestations, le jour même.

Prévisible

Cette flambée de violence — et la colère contre le gouvernement — étaient prévisibles, estimait mardi l'écrivaine haïtienne Yanick Lahens dans un échange écrit avec *Le Devoir*.



« Quand la mauvaise gouvernance se caractérise par une absence d'intelligence politique, sociale et économique, doublée de corruption, elle ne peut déboucher que sur la violence », pense M^{me} Lahens, jointe à Port-au-Prince.

« Il y a certainement des mains malveillantes et malfaisantes derrière ces événements. Soit ! Mais les émeutes n'auraient pas pris une telle ampleur si le terreau ne s'y prêtait pas. La frustration de la population, et particulièrement celle des jeunes, est réelle — et pour cause ! »

Normalité relative

À travers ces constats, Yanick Lahens fait tout de même valoir qu'il y a « beaucoup de jeunes qui continuent de faire vivre en beauté et en intelligence le cœur de Port-au-Prince. Il faut le souligner. »

Dans la capitale, justement, la vie reprenait tranquillement son cours, mardi. « La circulation de véhicules a repris, mais n'est vraiment pas digne d'un mardi normal », indiquait au *Devoir* Patrick Payin, un photographe de Port-au-Prince.

Ce dernier évoquait une situation qui s'améliore, mais qui demeure compli-

Deux corps recouverts d'un drap restent dans la rue devant un magasin pillé et incendié au cours des émeutes qui ont éclaté samedi à Port-au-Prince.

DIEU NALIO CHERY
AGENCE
FRANCE-PRESSE

quée : plusieurs stations d'essence sont encore fermées, notamment. Par contre, « les camions de distribution d'eau ont commencé à approvisionner les points de vente », notait-il.

L'ambassade du Canada est pour sa part demeurée fermée mardi, pour la deuxième journée de suite. À Ottawa, le cabinet de la ministre des Affaires étrangères renvoyait les journalistes à un communiqué diffusé la veille par le Core Group (composé de six pays, en plus des Nations unies, de l'Organisation des États américains et de l'Union européenne), où on « exhorte les autorités nationales à engager un dialogue approfondi et inclusif avec tous les autres acteurs clés du pays afin de ramener le calme, de promouvoir la cohésion sociale et d'assurer la sécurité des personnes et des biens ».

Par ailleurs, Air Transat pourra évacuer ce mercredi un groupe d'une dizaine de voyageurs qui devaient normalement rentrer au Québec dimanche dernier. Le voyageur était jusqu'ici incapable d'assurer la sécurité de la navette devant faire le trajet entre l'hôtel et l'aéroport (deux heures de route).

III THAÏLANDE

Les enfants de la grotte tous sauvés

RICHARD SARGENT
THANAPORN PROMYAMYAI
À MAE SAI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Après deux semaines piégés dans le noir d'une grotte inondée, réfugiés sur un étroit promontoire, les 12 jeunes footballeurs thaïlandais et leur entraîneur sont tous sortis sains et saufs au terme d'une périlleuse opération de secours.

Des plongeurs étrangers et de la marine thaïlandaise ont extrait mardi après-midi les quatre derniers enfants et leur entraîneur de 25 ans en les guidant le long des boyaux inondés à la visibilité nulle et dans les étroits passages dans lesquels il fallait se faufiler.

Les quatre derniers plongeurs de l'équipe de sauvetage, dont un médecin, sont eux aussi ressortis mardi soir, selon Narongsak Osottanakorn, le chef de la cellule de crise.

L'opération aura duré trois jours, les enfants étant évacués chacun par deux plongeurs professionnels, sur un parcours très difficile, supposant de longs passages de plongée. Le parcours semé d'embûches prenait cinq heures à un plongeur aguerri.

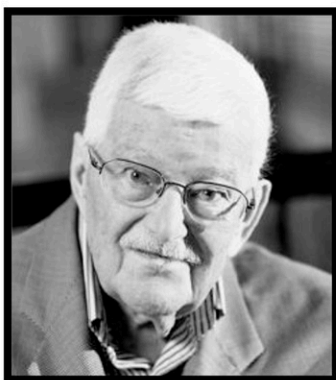
Les huit premiers enfants sortis dimanche et lundi, hospitalisés, sont « en bonne santé », selon un responsable du ministère de la Santé publique. « Tout le monde est en bonne santé mentale. »

Les enfants ont subi des examens radiologiques et des tests sanguins. Deux garçons qui présentaient des signes de pneumonie ont reçu des antibiotiques et sont dans un « état normal », selon le responsable de la santé publique, précisant qu'ils resteraient tous en observation à l'hôpital pendant une semaine, dans un premier temps en quarantaine.

Les enfants ont reçu de l'étranger des messages de soutien de célébrités aussi diverses que le président américain, Donald Trump, la star du football Lionel Messi et le gourou américain de la technologie Elon Musk.

Mardi soir, la première ministre britannique, Theresa May, a été une des premières à saluer, sur Twitter, le « courage de tous ceux qui ont été impliqués » dans l'opération, alors que ce sont des plongeurs anglais qui ont découvert les enfants.

AVIS DE DÉCÈS



Paul Gérin-Lajoie LL.D, C.C., G.O.Q.

À Montréal, le 25 juin, est décédé à son domicile Paul Gérin-Lajoie époux de feu Andrée Papineau à l'âge de 98 ans.

Il laisse dans le deuil ses enfants François (Tina Malta), Bernard (Lynne Racicot), Sylvie (Yves Masson), Dominique (Jacques Robert), sa belle-sœur Réjeanne (feu Claude Gérin-Lajoie), son beau-frère Henri Maquet (feu Hélène Gérin-Lajoie), sa belle-sœur Louise Parent (feu Luc Parent), ses petits-enfants (feu Frédéric, Nicolas, Renée-Maud, Alexis, Thomas, Julien, Alexandra, Maxime, Caroline, Olivier, Hugo, Julie, Véronique et Martin), ses onze arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

La famille remercie de tout cœur Marie-France Dufour et tout le personnel aidant, ainsi que les Docteurs Sylvie Boulet, David Lussier et Doris Clerc pour leur accompagnement, leur disponibilité et leur dévouement tout au long des dernières années.

L'histoire du Québec se souviendra de ce grand homme visionnaire comme le premier Ministre de l'Éducation. Pour de nombreux enfants nés dans l'après-guerre, Paul Gérin-Lajoie sera celui qui leur aura permis d'accéder à une éducation secondaire et supérieure.

Pour d'autres, il sera celui qui aura contribué à notre ouverture sur le monde; d'abord comme l'auteur de la doctrine Gérin-Lajoie qui est encore aujourd'hui le fondement de la politique internationale du Québec, puis comme président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) où il développe des liens nouveaux au sein de la Francophonie.

Les plus jeunes générations se souviendront de lui comme l'instigateur de sa célèbre dictée. La Dictée P.G.L. est sans doute la plus reconnue des actions de la Fondation Paul Gérin-Lajoie qui a pour mission de contribuer à l'éducation de base des enfants, de même qu'à l'alphabétisation et à la formation professionnelle des jeunes et des femmes dans les pays en développement.

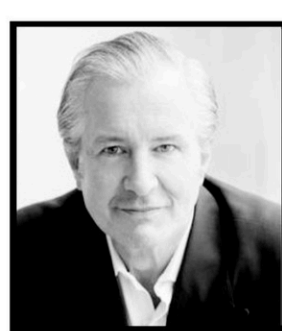
Pour sa famille, nous nous souviendrons de lui, non seulement comme un visionnaire, un grand bâtisseur, un infatigable travailleur, mais aussi comme un père, un grand-père et un arrière-grand-père aimant et apprécié par sa famille proche. Il a aussi été un époux affectueux d'Andrée Papineau avec qui il a été marié durant 74 ans et qui vient de s'éteindre il y a quelques mois. Andrée et Paul auront constitué un couple exemplaire, mais aussi un extraordinaire duo.

La famille accueillera parents, amis, anciens collaborateurs et membres du public en Chapelle ardente à la Basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde de Montréal (1085 rue de la Cathédrale, Montréal), le mercredi 8 août de 11h00 à 16h00. Les funérailles nationales seront célébrées à la Basilique-cathédrale, le jeudi 9 août à 11h00 et sont ouvertes au public (nombre de places limité).

La famille souhaite que cette célébration soit l'occasion de souligner son œuvre, mais surtout de rappeler que son combat pour une « Éducation pour tous » doit toujours rester vivant. Nous souhaitons, au-delà de tout, que sa fondation lui survive tant qu'un ou une enfant n'aura pas accès à une éducation de qualité. Vos témoignages de sympathie et de reconnaissance peuvent se traduire par un don dédié à l'ensemble de l'œuvre de Paul Gérin-Lajoie. (www.fondationpjl.ca).

Centre funéraire Côte-des-Neiges

Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE



François Dell'Aniello 1959 - 2018

À Montréal, le 5 juillet dernier, est décédé Monsieur François Dell'Aniello, conjoint de Monsieur J. Serge Sasseville.

Il nous a quittés à l'âge de 59 ans, entouré des siens, suite à un courageux combat contre le cancer.

Outre son conjoint, il laisse dans le deuil ses parents Huguette Rioux Dell'Aniello et Paul Dell'Aniello, sa sœur Marie-Annick, son neveu Karl (Laurence) ainsi que plusieurs autres parents et nombreux amis.

La famille recevra les condoléances le jeudi 12 juillet 2018, de 16 h à 18 h et de 19 h à 22 h au :

Complexo Funéraire Mont-Royal
1297 Chemin de la Forêt
Outremont, H2V 2P9, 514-279-6540

Les funérailles auront lieu le vendredi 13 juillet 2018 à 10h30 à la Cathédrale Christ Church, 635 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, QC, H3A 2B8.

Au lieu de fleurs, un don en sa mémoire à la Société de leucémie et lymphome du Canada, 740 rue St-Maurice, bureau 602, Montréal, Qc, H3C 1L5, serait apprécié.

Communiquez avec Le Mémoriel pour publier :

- Avis de décès • Faire-part • Remerciements
- Condoléances • Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémoriel
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
deces@lememorial.com

Le mémoriel



Thérèse (née Audet) Bernazzani 1926 - 2018

À Montréal, le 5 juillet 2018, à l'âge de 91 ans, est décédée Madame Thérèse Audet Bernazzani, tendre épouse de feu Beniamino Bernazzani.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Odette (Michel Milette) et Paul (Thi Tuy Minh Nguyen), neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire Saint-François d'Assise, Urgel Bourgie, 6700 rue Beaubien E. Montréal.

URGEL BOURGIE

Consultez notre registre au urgelbourgie.com / 514 735-2025

le vendredi 13 juillet de 10h à midi, de 14h à 17h et de 19h à 22h, ainsi que le samedi 14 juillet 2018 de 8h30 à 12h.

Les funérailles se tiendront en la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, 1085 Cathédrale, Montréal, samedi le 14 juillet 2018 à 10h30.

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION. UNE ACTION MUSCLÉE!

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée

1.800.567.2236
www.muscle.ca
bureau de Québec

307

LIVRES ET DISQUES

'Librairie Bonheur d'Occasion' achète à domicile livres de qualité en tout genre.
514 914-2142
www.bonheurdoccasion.com

450

EMPLOIS DIVERS

Couple clinicien (H3H 1S2) sont à la recherche d'une travailleuse autonome afin de gérer leur pratique à titre d'ajointe administrative.
CV: Jeremimartin@live.ca

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?

Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien



« J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprenais différemment! »

www.aqeta.qc.ca

450

EMPLOIS DIVERS

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

- ✓ Salaire entre 20\$ et 23\$/h
- ✓ Assurances collectives et possibilité de fonds de pension.
- ✓ Diplôme d'études collégiales en bureautique ou l'équivalent. Plus de 5 années d'expérience. Bilingue, français et anglais, parlés et écrits. Niveau avancé des logiciels de la suite Ms Office.
- ✓ Rédaction de documents et de rapports de ventes. Soutien aux ventes.

Veuillez envoyer votre c.v. ggodin@matelasmirabel.ca

Alternatives
Construire ensemble
un monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

III ESPÈCES MENACÉES

Ottawa
à la rescousse

D

es promoteurs immobiliers de la Rive-Sud, dans la région de Montréal — et les municipalités qui les appuient —, qui projettent de remblayer l'habitat d'un minuscule amphibien, la rainette faux-grillon, viennent de perdre une importante manche. La Cour fédérale a jugé que le décret d'urgence, adopté par Ottawa pour protéger cette espèce menacée, est constitutionnel et qu'il ne constitue pas une expropriation déguisée.

Il s'agit d'une avancée majeure pour la protection des espèces en péril sur des terres privées alors que le gouvernement québécois n'assume ses responsabilités environnementales à cet égard que sur les terres publiques.

Avec ce décret d'urgence portant sur un territoire de 2 km² qui chevauche trois municipalités de la Montérégie — Candiac, La Prairie et Saint-Philippe —, le gouvernement fédéral empêche la destruction du milieu humide qui abrite une des cinq populations de ces grenouilles dans le sud du Québec. L'espèce a déjà perdu 90 % de son habitat en raison du développement immobilier.

ROBERT
DUTRISAC

Le Groupe Maison Candiac, de Maryo Lamothe, qui a lancé la poursuite et qui est un des promoteurs visés par le décret, ne comprend manifestement pas que cette malheureuse bestiole puisse lui barrer le chemin et l'empêcher de jouir de son droit de propriété. Il entend contester la décision, jusqu'en Cour suprême s'il le faut, a-t-il affirmé à *La Presse*.

Il y a un an, quand Ottawa a adopté le décret d'urgence, le gouvernement Couillard s'était rangé derrière les promoteurs et les municipalités à la faveur d'un compromis bancal qui, sur le plan de la protection de l'espèce, n'avait pas de sens, selon des experts. Le ministre de l'Environnement, David Heurtel, avait poussé des cris d'orfraie en dénonçant cette « approche unilatérale » et cet accroc au « fédéralisme coopératif ».

Citant des décisions de la Cour suprême, le juge René LeBlanc, de la Cour fédérale, souligne que la protection de l'environnement, « un des principaux défis de notre époque », ne figure pas dans la liste des compétences respectives contenue dans la Constitution et qu'il s'agit d'une « matière obscure » qui ne peut être répartie entre les deux ordres de gouvernement « sans un grand chevauchement et une grande incertitude ».

Certes, il est humiliant pour le gouvernement québécois de se voir imposer une interdiction par Ottawa qui, tel un gouvernement supérieur, agit comme « filet de sécurité » — c'est l'expression du juge — en palliant des manquements. On comprend que le gouvernement fédéral garde la main haute sur les espèces transfrontalières et les oiseaux migrateurs. Mais pour cette rainette qui ne s'éloigne pas de plus de 300 mètres de son lieu de reproduction, c'est en premier lieu la responsabilité du gouvernement québécois d'y voir. En ce sens, les deux ordres de gouvernement ont signé en 2012 une entente de collaboration pour la protection et le rétablissement des espèces en péril au Québec.

La biodiversité est une préoccupation commune à l'humanité, la protection de l'environnement, une valeur fondamentale, écrit le juge, rappelant que l'activité humaine serait la cause principale de la période actuelle d'extinction de masse, « la sixième depuis l'origine de la vie sur Terre ». Citant un collègue, il poursuit en affirmant qu'il existe aujourd'hui « une notion juridique et universelle voulant que les espèces sauvages et les écosystèmes fassent partie du patrimoine mondial ».

Au lieu de s'accommoder d'une forme de tutelle fédérale, le gouvernement québécois devrait assumer toutes ses compétences, y compris sur les terres privées. Le gouvernement libéral a évoqué vaguement cette possibilité. Il faut qu'elle devienne réalité.

III HAÏTI

La rage au cœur

«

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase », disait mardi dans nos pages le professeur Roromme Chantal, de l'Université de Moncton. Le fait est qu'Haïti est en état de crise politique, sociale et économique permanent et que la catastrophe sans fin dans laquelle se trouve sa population passe généralement inaperçue. Si, donc, la colère exprimée ces derniers jours par la rue haïtienne contre les élites déconnectées a surpris par son ampleur, il ne faut pas pour autant s'étonner que la décision du gouvernement, tenu en laisse par le FMI, de cesser de subventionner l'essence, le diesel et le kérosène ait déclenché un tollé.

Crise politique : Jovenel Moïse, homme d'affaires et ex-p.-d.g. de zone franche, a été élu président fin 2016 à l'issue d'un processus électoral bancal, avec un taux de participation d'à peine plus de 20 %. Légitimité ? Inexistante, sauf aux yeux de la « communauté internationale » — les États-Unis, le Canada, la France. Sa « victoire » est le fruit d'une sinistre farce électorale caractéristique de la « transition démocratique » inaugurée par l'éviction du pouvoir de Jean-Bertrand Aristide en février 2004 avec la bénédiction de ladite communauté internationale. Qu'en l'occurrence le premier ministre Jack Guy Lafontant soit démis par le Parlement aux fins de porter le chapeau de bouc émissaire n'y changera rien. Le désordre politique ne s'en trouvera tout simplement qu'amplifié.

GUY
TAILLEFER

Crise sociale et économique : d'un ouragan à l'autre, Haïti n'est jamais arrivée à se relever du tremblement de terre de janvier 2010 qui a fait plus de 200 000 morts et 1,5 million de sans-abri. Six Haïtiens sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. À chaque catastrophe naturelle sa menace d'épidémie de choléra.

Avec le résultat que, sur fond de corruption et de dysfonctionnement politique, les Haïtiens vivent dans un état d'insécurité alimentaire généralisée, suivant un modèle néolibéral qui mesure le développement à la croissance du tourisme, de l'exploitation minière et du nombre de zones franches. Ce qui n'est pas loin de revenir à prétendre améliorer le sort de la population en transformant le pays en atelier de misère. C'est un modèle, en tout cas, qui détruit le monde agricole — avec, à la clé, dumping de riz et de cacahuètes américains subventionnés.

« En Haïti, nous n'avons plus la maîtrise de notre pays », affirmait dans une entrevue l'écrivain Lyonel Trouillot. Un pays accablé, certes, mais porté par un peuple qui ne renonce pas à relever la tête.



LIBRE OPINION

Pas de sorties scientifiques
pour les élèves à la rentrée ?Association des communicateurs
scientifiques du Québec*

Si rien n'est fait rapidement, les élèves de nombreuses écoles québécoises pourraient passer la prochaine année scolaire sans sorties ni activités éducatives scientifiques. Depuis le début de juin, et malgré une directive publiée par le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, un « flou » subsiste sur la question des frais afférents à facturer ou non aux parents des élèves pour ces sorties et activités. Le ministre et la Fédération des commissions scolaires du Québec se renvoient en vain la balle à ce sujet, et c'est ultimement une « table nationale » qui veillera à (re)définir la gratuité en milieu scolaire. Inutile de dire que les conclusions de cette table ne seront pas connues de sitôt...

L'Association des communicateurs scientifiques du Québec (ACS) et les organismes de culture scientifique déplorent la situation, car l'été est la période où les programmes se mettent en place dans les écoles et où les enseignants reçoivent le budget alloué aux activités pour l'année. Or, on apprenait récemment que des sorties culturelles sont annulées, selon le cri d'alerte lancé par des organismes culturels le 18 juin (RIDEAU, TUEJ et la SMQ), et des musées de sciences s'inquiètent avec raison : le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

a perdu l'entente qu'il avait avec l'école secondaire locale et le Musée du Fjord, de son côté, craint de perdre la plupart de ses réservations scolaires et anticipe d'importantes pertes de revenus. De nombreux enseignants ont également manifesté leur regret de ne pouvoir renouveler leurs abonnements aux magazines scientifiques *Les Explorateurs*, *Les Débrouillards* et *Curium*, qu'ils utilisent pourtant abondamment en classe, et ce, par manque de précisions sur les budgets pour l'année scolaire à venir.

L'importance de la culture scientifique dans la société n'est pourtant plus à démontrer, et son acquisition est d'autant plus fondamentale chez les jeunes publics. Pour éveiller leur curiosité, certes, et parce que les activités de culture scientifique génèrent souvent l'étincelle à l'origine d'une carrière scientifique. Mais aussi et surtout pour que les jeunes comprennent le monde dans lequel ils grandissent et pour qu'ils apprennent à l'interroger. Si on apprend tôt le « comment » et le « pourquoi » des choses, si on est initié tôt au raisonnement scientifique, on développe un esprit critique, on prend des décisions éclairées et on devient un citoyen avisé.

Les organismes de culture scientifique contribuent directement à cet apprentissage. Dans un avis publié en 2013, le Conseil supérieur de l'enseignement rappelle leur rôle

important pour « stimuler l'intérêt des élèves et soutenir les enseignants de science et de technologie » (p. 74). Le Conseil rappelle en outre que les organismes « ont déployé des efforts importants dans le contexte du renouveau pédagogique afin d'adapter leurs ressources et leurs services aux besoins des enseignants et aux exigences du programme de science et technologie » et souligne que ces efforts doivent être « encouragés » et « appuyés » (p. 74).

Il y a urgence d'agir, et c'est pourquoi l'ACS et les organismes de culture scientifique demandent aux commissions scolaires et au ministre Proulx de s'entendre rapidement sur des balises claires, afin de ne pas priver les élèves de sorties et d'activités scientifiques et de permettre aux organismes de jouer leur rôle fondamental de soutien pédagogique aux écoles. La culture scientifique, disait Fernand Seguin en 1988, « c'est la remise en question, c'est un regard neuf sur les choses sans prendre les résultats pour définitifs ». En d'autres termes, « c'est le sens de la liberté ». Si les décideurs et les autorités ministérielles ne s'entendent pas à court terme, ce sera une année gaspillée pour la transmission de cette liberté à nos enfants.

*La liste des signataires et membres du conseil d'administration de l'Association est publiée sur nos plateformes numériques.

LETTRES

Lettre à une grande chanteuse

Chère Betty Bonifassi,

Comment va ta voix, cette voix qui m'a subjuguée, émue jusqu'à la moelle, dans *Les triplettes de Belleville*? Je te découvrais alors, et pour moi tu as été et tu es encore « la chanteuse des chanteuses ». Je n'en ai connu qu'une autre comme toi : Maurane, pour qui chanter aussi « musicalement » est hors de l'ordinaire.

Je t'ai suivie jusqu'à *Lomax*, impressionnée par tes recherches pour un projet que tu portais dans tes tripes depuis des années et qui devint ce superbe album, puis *SLAV*, ce show... que je n'ai pas pu voir, entendre, ressentir, à cause de l'ignorance et de la victimisation des protestataires. Sans oublier la volte-face du FIJM, qui a

ainsi donné raison à cette dérive alarmante de la ritournelle fort populaire « le monde change, il faut l'accepter ».

Voici une expression d'Hannah Arendt que je trouve parfaite pour décrire les dérives que nous vivons : « La dégradante obligation d'être de son temps ».

Pour finir, Betty,
Comment va ton cœur ?

Il a dû arrêter de battre jeudi soir à la sortie du Théâtre du Nouveau Monde

Il a dû tomber dans un nid-de-poule
Et, du coup, c'est le pied qui s'est cassé.

J'avais mes billets pour le vendredi, donc je n'ai pas vu le show!

Déjà, j'étais en colère en lisant dans les journaux les revendications de ces ignorants du processus de création chez les artistes.

Je le connais, ce processus, c'est comme une grosse éponge qui va et vient dans la vie en absorbant et en observant la comédie humaine et qui, en se tortant les boyaux, fait ressortir de ses entrailles dans une grande expiration les résultats de ses inspirations et la liberté de ses expressions : une liberté qui ne vendra jamais... enfin, pas encore. Il faut donc se battre pour la sauvegarder. Oui, on a bafoué la liberté d'expression. Je dirais plus, la liberté « d'inspiration » de grands artistes, Betty Bonifassi, Robert Lepage, et toute l'équipe de *SLAV*.

Je vous salue, je vous embrasse et je suis persuadée que je verrai sous peu votre spectacle, que nous verrons *SLAV*, car on est des milliers à vous attendre sans pancarte, sans slogan, l'esprit ouvert, comme le fut le vôtre pendant vos répétitions.

Louise Forestier
Le 9 juillet 2018

III «SLĀV»

Des défauts de la vertu

Jean-François Chassay
Département d'études littéraires, UQAM

Dans sa biographie de Samuel Beckett, James Knowlson rappelle que l'écrivain, malgré de nombreuses demandes au long de sa vie, a toujours interdit que sa pièce *En attendant Godot* soit jouée par des femmes. Motif: « Les femmes n'ont pas de prostate. » Malgré ma grande admiration pour Beckett, j'ai toujours trouvé que ce refus était un sommet de bêtise.

Pourtant, au vu de ce que je lis aujourd'hui, Beckett semblait dénoncer l'appropriation culturelle, même si, évidemment, il ne représente pas une communauté et n'a rien d'un dominé. Mais ce que son attitude révèle tient à l'idée d'une propriété intellectuelle: on ne pouvait interpréter son œuvre autrement qu'à sa manière. Ou, disons-le autrement, il y a des limites à ne pas franchir. Ces limites deviennent de plus en plus contraignantes. De son côté, l'essayiste Roland Barthes a déjà exprimé sa fascination de voir, en Afrique du Nord, une représentation d'une pièce de Racine jouée par des Arabes. Soudain, la pièce était transfigurée, l'interprétation, avec des accents aussi différents, lui donnait une tout autre coloration. L'équipe aurait-elle été mieux de ne pas monter cette pièce, écrite par un parfait représentant du pays colonisateur? Et quand Gertrude Stein publie ce magnifique texte qui porte sur une jeune Afro-Américaine, *Melanchta*, dans *Three Lives*, fait-elle de l'appropriation culturelle? Selon les critères actuels, il faudrait répondre que oui.

Ces exemples anecdotiques me permettent d'en venir aux débats qui entourent la représentation de la pièce SLĀV montée par Robert Lepage et, appelons un chat un chat, sa censure. Le fait qu'une interprétation de la réalité qui déplaît à certains groupes aujourd'hui puisse être vouée aux gémonies, puis interdite est inquiétant. Certains opposants peuvent avoir des arguments articulés et convaincants dans leur critique de la pièce, je n'en disconviens pas. Mais la censure, en soi, apparaît comme un véritable problème.

Je lisais dans *Le Devoir* les propos d'un intervenant qui affirmait qu'il y a de nombreuses raisons d'interdire l'expression d'opinions, dans le cas de propos diffamatoires véhiculant la haine. Le rapprochement avec une œuvre artistique est dangereux. Quand tel ani-



mateur de radio attaque personnellement un individu de manière dégradante, en s'en prenant à sa personne, on peut « interdire l'expression d'opinions », il s'agit d'une attaque *ad hominem*. Mais qui va imposer des limites à ce que l'imagination a le pouvoir de révéler, de déplacer, de critiquer dans les discours sociaux, à partir de quels critères? En quoi un roman est-il l'expression d'une « opinion », comme s'il s'agissait de ramener l'imaginaire, l'écriture, la langue, uniquement à une position idéologique morale? La fiction est une forme de savoir qui permet de penser le monde autrement qu'à travers les différentes disciplines constituées, dites « objectives ». A partir de quels critères d'objectivation va-t-on lui imposer des règles?

Indignation

Arrêtons-nous une seconde au spectacle de Robert Lepage. Je ne l'ai pas vu, comme la plupart des gens qui le criti-

quent, ce qui rappelle la situation qui prévalait à l'époque des attaques contre *Les fées ont soifil* y a quarante ans. On retrouve le même sentiment profond d'indignation chez les accusateurs. Son spectacle mettait essentiellement des Blancs en scène. Je ne sais pas si ce choix se justifiait d'une manière ou d'une autre dans l'esprit du spectacle, mais on peut considérer a priori que c'était malhabile. En tout cas, c'est mon point de vue que je partage avec plusieurs critiques du spectacle. Il y a tout lieu de défendre, dans l'espace social, la place et les droits des minorités, y compris bien sûr des artistes, non seulement longtemps bafoués mais qui le sont encore souvent aujourd'hui. Les traditionnelles critiques d'une bonne partie des chroniqueurs campés à droite sur l'échiquier politique, critiques selon lesquelles les minorités occuperaient trop d'espace dans le discours actuel, relèvent de la démagogie et, disons-le franchement, du men-

Ceux qui ont dénoncé la pièce défendent une cause vertueuse, n'en doutons pas. Le problème tient à ce que la censure se fait toujours au nom de la vertu.

VALÉRIAN MAZATAUD
LE DEVOIR

songe quand on analyse nombre de statistiques sur lesquelles je ne m'arrête pas ici, mais qui sont éclairantes.

Cependant, le problème avec la censure tient justement à ce qu'on ne cherche jamais à censurer ce avec quoi nous sommes d'accord. Personne n'ira manifester en masse avec des pancartes devant les bureaux d'un éditeur qui publie un roman sirupeux et didactique qui nous raconte que la pédophilie, ce n'est pas gentil. Être pour la liberté d'expression seulement quand elle nous arrange, c'est refuser la liberté d'expression. On est agacé, électrisé, choqué par ce qui, bien souvent, ne nous plaît pas et fait débat. C'est bien ce qui se produit, ici, un débat. On ne devrait pas s'en plaindre.

Liberté d'expression

Ceux qui ont dénoncé la pièce défendent une cause vertueuse, n'en doutons pas. Le problème tient à ce que la censure se fait toujours au nom de la vertu. De l'Église catholique au pouvoir soviétique à travers les règles du réalisme socialiste, en passant par le nazisme ou la traque de l'ayatollah Khomeini contre Salman Rushdie à propos des *Versets sataniques*, c'est toujours la vertu qui est le point de départ de la mise à l'index. Rappelons, dans ce dernier cas, celui de Salman Rushdie, que la fatwa lancée par le guide de la révolution portait sur l'aspect blasphématoire du roman envers l'Islam, ce qui justifiait sa condamnation et celle de son auteur. Toute interprétation peut se défendre, mais disons que celle-là était discutable et pas très étayée... Mais même si cela avait été le cas, selon quel principe n'aurions-nous plus le droit d'adopter un point de vue critique envers une religion monothéiste? Ces religions ont quand même représenté un sacré [sic!] pouvoir dans l'Histoire, et pas toujours pour le mieux! Si, au nom de la liberté d'expression, on a beaucoup défendu Rushdie, certains, déjà en 1989, l'ont quand même accusé de ne pas tenir compte de la sensibilité des gens et de ne pas avoir écrit une fiction politiquement correcte. Il fallait brider son imagination et bien se conduire pour ne pas déplaire. Ces gens étaient minoritaires il y a trente ans. Est-ce que ce serait encore le cas aujourd'hui? J'ai bien peur que le pourcentage de ceux qui prendraient le parti d'une des dictatures les plus sauvages de la deuxième moitié du XX^e siècle contre Rushdie serait bien important.

Il n'y a jamais de justification pour défendre la censure. On n'est pas d'accord, alors on débat, et c'est très bien. Si on ouvre la porte à la censure en croyant que « notre » vertu l'exige, on ouvre la porte aux pires excès. Ce n'est pas compliqué: il n'y a qu'à regarder l'histoire de l'humanité pour s'en convaincre.

Paradoxes de la politique commerciale états-unienne

Rémi Bachand

Professeur de droit international
et membre du Centre d'études sur
le droit international et la mondialisation
du Département des sciences juridiques
de l'UQAM

Depuis son arrivée, le gouvernement Trump s'est évertué à décrire tous les accords conclus par les gouvernements précédents de « *very bad deals* », l'ALENA et l'OMC (comme institutions plutôt que comme accords en tant que tels) n'ayant pas fait exception à la règle. Ensuite, les dernières semaines ont vu une attitude extrêmement agressive à l'endroit de la Chine, à un point tel où l'on parle désormais de « guerre commerciale ». Ces deux aspects de la politique commerciale états-unienne méritent réflexion.

Le principal argument avancé pour critiquer l'OMC et l'ALENA concerne la balance commerciale déficitaire des É.-U. qui serait la preuve de leur dysfonction. Ces arguments nous laissent suspicieux.

Rappelons d'abord que les principaux objectifs des É.-U. lors de la négociation de ces accords concernaient essentiellement la propriété intellectuelle, la libéralisation des services (notamment financiers) et la protection des investissements à l'étranger, objectifs ayant été atteints à différents niveaux pour l'OMC ou l'ALENA. En échange, leurs partenaires voulaient un meilleur accès à leur marché et la création de mécanismes de règlement des différends efficaces. C'est sur cette base que l'ALENA et l'OMC ont

été créés. Il n'est donc pas anormal qu'ils n'aient pas contribué à éliminer le déficit commercial des É.-U. Ce déficit ne signifie donc pas que l'OMC et l'ALENA soient des *very bad deals* pour les É.-U., pour autant évidemment que l'on se situe dans une analyse construite autour des « intérêts nationaux ».

Deuxièmement, il est ironique que les É.-U. utilisent les outils protectionnistes de ces institutions pour « défendre » des secteurs de l'industrie nationale (telles que les machines à laver le linge), alors que c'est par centaines que des secteurs économiques névralgiques de pays « en développement » ont été anéantis à cause de ce type d'accord ou à cause d'institutions financières internationales qui les ont obligés à s'ouvrir à la concurrence étrangère. On a d'ailleurs assisté dernièrement à un épisode pathétique où les É.-U. ont menacé le Rwanda, l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya d'exclusion de l'AGOA (accord donnant un accès préférentiel au marché états-unien à certains pays africains) du fait qu'ils avaient malencontreusement décidé d'augmenter les droits de douane sur les importations de vêtements usagés venant des É.-U. parce que celles-ci étaient en train de détruire leur propre industrie textile.

On a beau critiquer Donald Trump, on doit reconnaître la menace que représente la Chine pour l'impérialisme états-unien sur le plan économique

Donald Trump
SAUL LOEB AFP

On peut enfin souligner que certaines décisions du gouvernement Trump lui-même risquent d'avoir un effet néfaste sur la balance commerciale: comme plusieurs l'ont souligné, la récente baisse d'impôts aura vraisemblablement un impact négatif sur la balance des paiements puisque le gouvernement devra emprunter (puis rembourser grâce à des exportations) pour remplacer les impôts qui ne seront plus perçus. Enfin, le rapatriement du capital actuellement à l'étranger, promu par la réforme fiscale, aura possiblement un effet haussier sur le dollar, affectant ainsi négativement les exportations et positivement les importations.

Le cas de la Chine

Trump a raison sur un point: la Chine est, sinon sur le point de remplacer les É.-U. comme première puissance économique mondiale, au moins en train de rogner féroce ment ses parts de marché. Ainsi, alors qu'elle comptait en 1997 pour 2,5 % des exportations mondiales de marchandises, elle en était à 14,2 % en 2015, dépassant ainsi les É.-U. (9,4 %). Pour les flux d'investissement à l'étranger, ces chiffres passèrent de 0,5 % (1997) à 8,7 % (2015). On peut donc comprendre que les impérialistes sentent de la pression.

C'est dans ce contexte que Washington accuse Pékin de « tricher » quant aux règles de l'OMC. Pourtant, c'est déjà au moins 16 décisions de l'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC qui ont convenu de pratiques illicites des É.-U. concernant la très technique, mais particulièrement importante question de la « réduction à zéro » en matière de droits antidumping, enjeu jadis central dans l'un des différends portant sur le bois d'œuvre. Malheureusement, 16 ans après la première affaire, les É.-U. n'ont toujours pas mis leur législation en conformité avec les accords et le Canada vient de porter à nouveau cette question devant l'ORD. Plusieurs autres exemples (acier, aluminium, etc.) récents ont par ailleurs fait les nouvelles.

Il est également ironique que ceux qui ont le plus affirmé la supériorité du modèle néolibéral s'effraient devant la compétitivité de leur rival qui s'est bâtie sur le modèle de l'interventionnisme. S'exprimant sur le différend É.-U.-Chine concernant les incitatifs (voire l'obligation) qu'ont les entreprises étrangères de partager leurs savoirs technologiques avec leurs partenaires locaux, l'économiste David Kotz faisait dernièrement remarquer que, d'une part, ces entreprises ont toujours le choix d'investir ou non en Chine; d'autre part, que cette pratique est justement au cœur de la politique industrielle ayant permis l'émergence spectaculaire de l'économie chinoise. Pour le citer: « La théorie économique néolibérale prétend qu'une politique industrielle affaiblit l'économie d'un pays parce qu'elle met l'État dans la situation où il doit prendre des décisions concernant les activités économiques qui devraient être encouragées — décisions que seul le marché devrait prendre. De la même façon, elle insiste pour dire que les entreprises publiques sont inférieures aux entreprises privées et qu'elles ne peuvent que nuire à une économie étatique. Mais lorsque confrontés à l'émergence chinoise, les néolibéraux oublient leurs dogmes et se mettent à crier à la concurrence injuste! »

On a beau critiquer Trump, on doit reconnaître la menace que représente la Chine pour l'impérialisme états-unien sur le plan économique. Cela dit, on peut se demander si sa turpitude ne va pas accélérer le remplacement des É.-U. comme première puissance économique par la Chine. Dans ce contexte, il sera intéressant de voir si la Chine cherchera à dominer les institutions actuelles ou préférera les remplacer par d'autres, façonnées par elle. Plus important, ce contexte constitue une énième occasion pour remettre le modèle de l'État néolibéral face à ses contradictions et pour le contester sur la base de celles-ci.

Les Amérindiens du Canada lus par Lepage et Mnouchkine

Entrevue avec l'âme du Théâtre du Soleil sur *Kanata*, future épopée canado-autochtone

Ariane Mnouchkine, metteuse en scène et animatrice du célèbre Théâtre du Soleil à Paris, a demandé, pour la première fois de l'histoire de la troupe fondée en 1964, à un autre artiste d'y faire une mise en scène : Robert Lepage. *Kanata*, une relecture « de l'histoire du Canada à travers le prisme des rapports entre Blancs et autochtones », sera donc présenté en décembre à Paris et en 2020 au Québec. Entrevue avec Ariane Mnouchkine sur l'emprunt, l'influence, la plongée dans l'Autre et la compassion nécessaires au théâtre.

CATHERINE LALONDE
LE DEVOIR

Le Théâtre du Soleil, c'est déjà une histoire de voyages. C'est là, en création collective, à partir d'improvisations germant des comédiens, sous la direction d'Ariane Mnouchkine, qu'ont été créés un *Agamemnon* en kathakali, un *Richard II* influencé de kabuki, de nô et de bunaraku japonais, un *Tartuffe* transposé dans le Maghreb musulman du XX^e siècle, pour ne nommer que quelques-unes de la vingtaine d'œuvres, souvent événements, composées par l'équipe de La Cartoucherie.

Kanata, explique Ariane Mnouchkine en vidéoconférence, « est fait avec le Théâtre du Soleil; la chair humaine, c'est nous. Les techniciens, les vidéastes sont Canadiens, parce que Robert a une telle expérience de cette recherche-là, et qu'ils sont magistraux. Mais les corps vivants qui seront sur scène seront ceux de chez nous ».

Trente-cinq comédiens d'origines multiples. Une troupe métissée et française à la fois « parce qu'on s'est beaucoup battu pour les papiers, avec des comédiens qui viennent d'un peu partout... sauf d'Amérique du Nord. » Ce qui, pour M^{me} Mnouchkine, n'est pas un problème.

Au contraire. « Ce sera toujours un acteur qui va jouer *Hamlet*; et il n'a pas besoin d'être Danois. Je dirais qu'il vaut mieux qu'il ne le soit pas. »

Pourquoi? « Parce que le théâtre a besoin de distance, de transformation, de cette quête, de ce chemin de l'imagination. Il ne peut pas y avoir — j'utilise le terme plutôt dans le sens bouddhiste que chrétien — de compassion sans imagination. On ne peut pas parler de fraternité si on n'imagine pas son frère ou sa sœur. »

Pour cela, poursuit la créatrice, un chemin profond doit être fait en documentation. Mais le plus important reste l'imagination, « c'est-à-dire s'imaginer parfois l'inimaginable, comme Auschwitz ou l'esclavage; effectivement des domaines qui, pour être imaginés, nécessitent un génie », détaille



Ariane Mnouchkine, nommant en exemple le roman *Vie et destin* de Vassili Grossman, qui réussit à faire entrer le lecteur « dans la chambre à gaz. C'était [un sujet] interdit, mais lui le fait, et du coup ces pages deviennent sacrées pour moi ».

« Nous, Noirs »

Pour Ariane Mnouchkine, l'art, par définition, c'est « l'emprunt, l'influence, le voyage des cultures, je dirais presque le caravanisme. Les cultures ont voyagé avec les épices, avec la soie, avec les envahisseurs... »

Avec le sucre? « Non, avec le sucre, c'est l'esclavage qui a voyagé, ce n'est

pas pareil... Sans l'influence de la musique balinaise à l'Exposition universelle de 1889, Debussy et Ravel auraient fait une musique différente. On ne peut pas nier 2000 ans d'histoire des cultures. Il n'y a pas de gitans, de guitares, de flamenco [sans voyages]. Tout le monde s'approprie ce qu'il a aimé de la tribu voisine; parfois avant ou après l'avoir envahie, parfois massacrée... »

Celle qui revient de Rio, au Brésil, y a vu sur une caserne la devise des pompiers: « Rien de ce qui est humain ne nous est indifférent ».

M^{me} Mnouchkine poursuit. « Nous, nous sommes acteurs, rien de ce qui est humain ne nous est indifférent. L'hu-

main, c'est l'humain. Et nos in-différences, c'est-à-dire ce qui ne nous est pas différent, est bien plus important. Le racisme, c'est mettre l'importance dans l'inimportant, dans [une couleur de peau] ou dans la forme d'un nez. Si « Nous, Juifs », si « Nous, Noirs », on commence à entrer dans ces schémas-là, par légitime amertume, par légitime indignation du passé, on va reproduire et d'une façon aussi irrémédiable des souffrances folles, absurdes. »

L'effet, croit M^{me} Mnouchkine, sera boomerang. « Les interdictions vont devenir réciproques. Attention au phénomène *Classified People*! Il n'y a pas d'interdiction de représentation mutuelle de l'humain. »

Elle illustre: « [L'auteure et fidèle collaboratrice aux textes] Hélène Cixous un jour m'a dit: "Tu sais, il n'y a pas de paix juste." Pour faire la paix, il faut accepter qu'il y ait, qu'il y a eu, qu'il y aura hélas! des crimes impunis et des héros non reconnus. C'est très difficile à avaler. Si on veut pour faire la paix que la justice aille jusqu'au point de radicalité absolue, et bien c'est réenclencher un cycle immédiatement. Et c'est peut-être un peu ce que je veux dire: attention! La limite est là pour ne pas réenclencher à l'inverse un cycle aussi destructeur que l'a été ce premier, qui doit rester inoubliable, et être reconnu, étudié. »

Reconnaître son histoire?

Est-ce que ce sera important que les autochtones d'Amérique du Nord reconnaissent leur histoire dans *Kanata*? Ce qui serait très important, hésite-t-elle, pesant et cherchant ses mots, serait qu'ils reconnaissent le salut que le Théâtre du Soleil veut leur adresser.

« Jusqu'à présent, on a toujours eu cette chance. Les Cambodgiens, quand ils ont vu [*L'histoire terrible mais inachevée de*] *Norodom Sihanouk, [roi du Cambodge]*, ils n'en sortaient pas seulement bouleversés, mais revoyant tout, ayant reconnu tout, et il n'y avait dans toute la distribution pas un seul Cambodgien. Dans *Le dernier caravansérail* aussi, Allemands, Irakiens, Iraniens se reconnaissaient. Dans *L'indiate*, aussi. Ce qui sera important, c'est qu'on nous dise "Vous nous avez compris, vous avez compris, et vous avez compris parce que vous avez su imaginer ce que ça pouvait bien vouloir dire." »

Sous la direction de Robert Lepage, les comédiens du Théâtre du Soleil proposeront en décembre à Paris une relecture de l'histoire du Canada.

DAVID LECLERC

Conseillers autochtones sur *Kanata*

« Cette question est surréaliste », s'étonne Ariane Mnouchkine quand on demande les sources autochtones de la recherche pour *Kanata*. « Quand le Théâtre du Soleil fait un spectacle, il se documente! Il va à l'école; que cette école soit Shakespeare ou les migrants ou le Cambodge. On apprend un peu la langue, on voit des gens de toutes les classes de la société qu'on essaie de raconter. Parce que le théâtre, c'est l'art de la métamorphose, de la métaphore et de l'incarnation. Et [il faut de] l'amour là-dedans, cet appétit pour l'autre, ce besoin de l'autre, ce chemin de la connaissance. Par exemple, pendant six mois, pour *Le dernier caravansérail* (Odyssées), je suis allée un week-end sur deux à Sangatte [le centre d'accueil pour les migrants cherchant à passer au Royaume-Uni] faire des interviews de migrants, de passeurs. »

Pour *Kanata*, tous les comédiens et la costumière sont venus au Québec et à Banff. Ils ont rencontré Cee Jai Williams, travailleuse sociale, ex-prostituée, ex-toxicomane et seule survivante des 49 victimes de Robert Pickton; Margo Kane, auteure et comédienne; Stephen Lynton, ex-pensionnaire des Indian Residential Schools; Corleigh Powderface, de la nation Stoney Nakoda, intermédiaire vers les cultures autochtones de l'Ouest; Cowboy Smithx, cinéaste; Sandra Lalonde, spécialiste en danse amérindienne. Robert Lepage et ses collaborateurs artistiques ont rencontré, à Wendake, Marcel Godbout, Sonia Gros-Louis, Guy Sioui Durand, Christian Laveau; aussi, le traducteur vers le Mohawk Wahiakeron Gilbert. S'ajoutent les témoignages de quatre ex-pensionnaires des Indian Residential Schools.

EN BREF

La Couronne s'oppose à la libération de Tony Accurso

La Couronne s'est opposée, mardi, à la remise en liberté de Tony Accurso, qui a porté en appel son verdict et sa sentence. La procureure de la Couronne, M^e Magalie Cimon, a soutenu qu'une telle libération minerait la confiance du public envers le système judiciaire. En juin, M. Accurso a été reconnu coupable d'avoir participé à un système de partage de contrats à Laval. Ce stratagème a duré 14 ans, a rappelé la Cou-

ronne. Ayant écopé d'une peine de quatre ans de prison, M. Accurso est incarcéré depuis la semaine dernière, mais il demande à être libéré. Son avocat, M^e Marc Labelle, a fait valoir que le crime de nature économique qui lui était reproché était sans violence et remontait à 2010. Selon lui, Tony Accurso ne présente pas de risque de fuite. La juge Manon Savard a pris le dossier en délibéré.

Le Devoir

Les blindés de Riyad en Cour suprême

OTTAWA — Daniel Turp contestera la vente de blindés canadiens à l'Arabie saoudite en Cour suprême. Après avoir été débouté en Cour d'appel fédérale, le professeur et ex-député a annoncé qu'il demanderait au plus haut tribunal du pays d'entendre son appel afin d'invalider l'autorisation de ce contrat par Ottawa. La Cour d'appel fédérale a déclaré, comme la Cour fédérale avant elle, que « le ministre [des Affaires

étrangères] n'a pas exercé sa discrétion de manière déraisonnable » en approuvant les permis d'exportation de blindés légers vers Riyad. M. Turp rejette cette interprétation qui revient à dire, selon lui, « que le ministre peut donner une importance plus grande aux questions de commerce qu'aux questions de droits fondamentaux ». Le contrat de 15 milliards avait été approuvé par le gouvernement de Stephen Harper, mais les permis d'exportation ont été signés par le gouvernement Trudeau.

Le Devoir

LEDEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com